

Demandeur:  
**BIOGAZ VAL D'ESSONNE**

Adresse courrier et du siège social :

Route de Chevannes  
Ferme du Petit Moulin  
91540 FONTENAY-LE-VICOMTE

Sites objets de ce dossier

**Unité de méthanisation  
BIOGAZ VAL D'ESSONNE**  
lieu-dit « Courte Vache »  
91 540 FONTENAY-LE-VICOMTE

**Site de stockage de digestat  
de Baulne**  
Lieu-dit « Le Mont Durand »  
Chemin rural n°18 de la Ferté-Alais à  
Champeueil  
91 590 BAULNE

**Site de stockage de digestat  
d'Auvernaux**  
Lieu-dit « Le Village »  
Rue de la Fontaine  
91 830 AUVERNAUX

Contact :

Thierry VANDENHENDE  
Port. 06 79 34 44 28  
thierry.vdh@orange.fr

Dossier ICPE réalisé par :



2, rue Amédéo Avogadro  
49070 BEAUCOUZE  
Tél. 02 41 72 14 16  
Fax : 02 41 72 14 18

[agence.centre-ouest@synergis-environnement.com](mailto:agence.centre-ouest@synergis-environnement.com)  
<http://www.synergis-environnement.com/>

# UNITE DE METHANISATION

## ANNEXE 8

## NOTE SUR LES DECHETS

**Novembre 2020**

Référence : Annexe-08\_002845-Note déchets.docx

# Projet BIOGAZ VAL D'ESSONNE

## Note sur les déchets

Comme toute activité, le fonctionnement du site génèrera des déchets. La liste suivante présente une estimation de la nature et des quantités des principaux déchets qui seront produits, ainsi que les modes de collecte et de traitement qui semblent les plus adaptés. Le choix définitif appartient cependant à l'exploitant en fonction des conditions technico-économiques du moment.

Les modes de collecte favorisent le non-mélange des déchets pour permettre un traitement adapté. Les filières de valorisation matière sont privilégiées en fonction des possibilités locales.

Dénomination / Nature	Nomenclature	Source ou activité de production du déchet	Quantité Tonnes/an	Mode de collecte ou de stockage	Mode d'élimination
Digestat	19 06 06	Méthanisation	28 581	Cuves dédiées sur site ou déportées	Epandage
Inertes (cailloux)	19 12 09	Prétraitement des matières	5	Prestataire	Installation de stockage de déchets inertes ou valorisation agricole
Charbon actif	06-13-02*	Traitement du biogaz	2	Pas de stockage sur site, reprise directe par prestataire	Régénération en centre spécialisé
Emballages et déchet non dangereux non recyclables (ficelles, bâches plastiques)	19 12 12	Prétraitement des matières	4	Prestataire	Centre d'enfouissement ou incinération avec valorisation énergétique
Emballages recyclables	19 12 01 19 12 02 19 12 03 19 12 04 19 12 05 19 12 07 19 12 12	Bureaux	<1	Filières de déchets ménagers et assimilés	Filières de déchets ménagers et assimilés
Eaux hydrocarbonées Boues de déboureur	13 05 02* 13 05 07*	Déboureur déshuileur	1	Pompage direct	Prestataire
Déchets de maintenance : chiffons souillés, filtres, Huiles moteur	15 02 02* 13 02 04* 13 01 10* 13 01 11* 13 01 12* 13 01 13* 13 02 05	Maintenance	< 1  (huile de vidange compresseur (150 l/an)	Bac prestataire	Prestataire
Boues de fosses septiques	20 03 04	Système d'assainissement non collectif	< 1	Pompage direct	Prestataire
Tontes, entretien espaces verts	20 02 01		1	Prestataire	Prestataire

Les déchets dangereux sont signalés par un astérisque sur le code déchet.